

Règlement de l'Escape Game « Mission Canaries » et de Jeu-Concours avec Tirage au Sort

Article 1 : Organisation du Jeu : Lors des portes ouvertes France Services, un Escape Game intitulé « Mission Canaries » sera organisé le mercredi 15 octobre 2025 à Rioz de 13h30 à 16h. Ce jeu ludique permettra aux participants de découvrir les services administratifs de manière interactive. À l'issue de l'Escape Game, un tirage au sort désignera les gagnants d'un jeu-concours. L'événement, gratuit et accessible à tous, vise à familiariser le public avec les démarches administratives tout en s'amusant.

Article 2 : Conditions de Participation : Le jeu est ouvert à tous, à conditions d'avoir 16 ans révolue, résidant en France métropolitaine. La participation est gratuite et sans obligation d'achat. Chaque participant peut participer qu'une seule fois à l'Escape Game et au tirage au sort.

Article 3 : Inscription et Participation : Pour participer, les candidats doivent s'inscrire via un formulaire disponible sur place à Rioz le 15 octobre, entre 13h30 et 15h00. Il est également possible de réserver un créneau en appelant France Services Rioz 03 84 91 91 41, dans la limite des créneaux restants. Les créneaux de début de jeu sont à 13h30, 14h00, 14h30, et 15h00.

Article 4 : Déroulement de l'Escape Game : Les participants, en équipe, devront résoudre une série d'énigmes et répondre à des questions liées aux démarches administratives sur une tablette tactile, dans un temps imparti de 30 minutes. Une pochette contenant des documents et de nombreux indices sera fournie pour les aider à trouver les réponses nécessaires. À chaque indice trouvé, un morceau de QR code sera attribué pour reconstituer le code final, qui servira à ouvrir le coffre-fort. En réussissant, les participants pourront gagner de super lots, et participer au grand tirage au sort. Le respect des règles de sécurité est obligatoire : aucune violence physique, respect du matériel et des autres participants. En cas de comportement inapproprié, l'organisateur se réserve le droit d'exclure le participant.

Article 5 : Tirage au Sort et Désignation des Gagnants : À l'issue de l'Escape Game, un tirage au sort sera organisé parmi les participants inscrits pour gagner les gros lots mis en jeu. Le tirage au sort se tiendra le mardi 21 octobre à 11h à Rioz, en présence d'un représentant de France Services. Chaque participant ayant terminé la partie recevra un lot et bénéficiera d'une chance supplémentaire lors du tirage au sort final, augmentant ainsi ses chances de remporter des lots de plus grande valeur. Pour participer au jeu et au tirage au sort, les participants devront remplir un bulletin d'inscription à leur arrivée lors des portes ouvertes de France Services.

Article 6 : Récompenses : Les lots sont les suivants :

- 2 nuits dans un gîte (sans repas) à Cognières - 70230
- Un Pass sport
- Un bon restaurant
- Et bien plus encore ...

Les lots ne sont ni échangeables ni remboursables. Les gagnants seront informés par téléphone et devront venir récupérer leur lot dans les France services de Montbozon ou Rioz dans un délai de 60 jours après l'annonce des résultats.

Article 7 : Sécurité et Responsabilité : Les participants jouent sous leur propre responsabilité. France Services ne pourra être tenu responsable en cas d'accident ou de blessure survenant pendant l'Escape Game. De plus, France Services ne peut être tenu responsable en cas de perte ou de vol des effets personnels des participants.

Article 8 : Données Personnelles : Les informations recueillies dans le cadre de ce jeu sont nécessaires pour la gestion du concours et la remise des lots. Elles seront traitées conformément au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données en contactant par email ou adresse postale France Services de Montbozon ou Rioz.

Article 9 : Acceptation du Règlement : La participation à l'Escape Game et au jeu-concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement. Tout manquement au règlement entraînera la disqualification immédiate du participant concerné.

Article 10 : Consultation du Règlement : Le présent règlement peut être consulté gratuitement à France Services Rioz ou Montbozon et sur le bulletin d'inscription.

Article 11 : Modification du Jeu : France Services se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler le jeu en cas de force majeure ou si les circonstances l'exigent, sans que cela n'engendre une quelconque indemnisation aux participants.